

Avis de constitution

SOCIETE « SERGES ET NICOLAS » en abrégé « SENI »

Siège Abidjan, Songon Institut Pasteur, Lot 726, Ilot  
69., Lot 726, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERGES ET NICOLAS » en abrégé

« SENI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La gestion immobilière ;
- Location et vente de biens immobiliers ;
- L'aménagement, l'Ameublement et la réhabilitation ;
- Le nettoyage
- Bâtiments, travaux publics (B.T.P), génie civil et Voiries Réseaux Divers (VRD) ;
- Conception de route, Infrastructures ;
- Lotissement ;
- La Promotion immobilière sous toutes ses formes, l'entreprise de tous travaux de construction de bâtiments publics ou privés et de tous immeubles pour le compte de tous tiers ;
- L'Acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage professionnel ou d'habitation, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles ;
- L'administration et la gestion de lots, des biens mobiliers et immobiliers ;
- L'acquisition par voie d'apport ou achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- Le Bureau d'Etudes
- L'étude de faisabilité ; l'étude technique ; l'ingénierie ; la recherche de financement ;
- Les travaux d'ouverture de voie, de bornage ;

- Tous travaux d'Aménagement foncier ;  
- L'importation et l'exportation de matériels de construction.

- L'Agriculture sous toutes ses formes ;  
- Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon Institut Pasteur, Lot 726, Ilot 69., Lot 726, Ilot 69

Dirigeant(s) M DALOUGOU NICOLAS DAGBO (COGÉRANT), M KOUAME SERGE OLIVIER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07320 du 06/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53034/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

